

A BIENTÔT DANS VOTRE CENTRE DE PRÉVENTION BIEN VIEILLIR...



ANTENNE DE MARSEILLE

Immeuble Le Nautille
25, avenue de Frais-Vallon
13013 Marseille
Tél. : 04 96 13 03 50
Courriel : accueil.marseille@irips.org

ANTENNE DE NICE

Hôpital privé gériatrique Les Sources
10, Camin René Pietruschi
06100 Nice Rimiez
Tél. : 04 93 53 30 94
Courriel : accueil.nice@irips.org

Des rendez-vous sont régulièrement proposés à Marseille Sainte-Marguerite, Toulon, Aubagne, Châteaurenard, et épisodiquement dans toute la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

VOTRE CENTRE DE PRÉVENTION BIEN VIEILLIR AGIRC-ARRCO PACA IRIPS

ORGANISMES PARTICIPANTS

AG2R La Mondiale (AG2R Réunica Agirc, AG2R Réunica Arrco, AG2R Réunica Prévoyance) ; AGRICA (AGRICA Retraite Agirc, CAMARCA) ; APICIL (AGIRA Retraite des Cadres, AGIRA Retraite des Salariés, APICIL Prévoyance) ; AUDIENS (AUDIENS Retraite Agirc, AUDIENS Retraite Arrco) ; B2V (CIRESA, IRICASA) ; HUMANIS (HUMANIS Retraite Agirc, HUMANIS Retraite Arrco) ; IRCEM (IRCEM Retraite) ; IRP-AUTO (IRP-AUTO Retraite Agirc, IRP-AUTO Retraite Arrco) ; KLESIA (CARCEPT, KLESIA Retraite Agirc, KLESIA Retraite Arrco, FONGEGFA) ; LOURMEL (CARPILIG) ; MALAKOFF-MEDERIC (MALAKOFF-MEDERIC Retraite Agirc, MALAKOFF-MEDERIC Retraite Arrco) ; PRO BTP (BTP Retraite, CNRBTPIG)

Les allocataires et leur conjoint peuvent bénéficier d'un parcours de prévention à l'IRIPS.

PRÉSENTATION

● RETRAITE COMPLÉMENTAIRE
agirc et **arrco**

Le Centre de prévention Bien vieillir Agirc-Arrco Paca - IRIPS* est l'un des 17 centres de prévention des caisses de retraite complémentaire Agirc-Arrco (salariés du secteur privé).

Les objectifs des centres de prévention sont de prévenir la perte d'autonomie et de promouvoir le « bien vieillir » en réalisant un parcours préventif personnalisé, mené par une équipe pluridisciplinaire.

Des « parcours de prévention »

Ils sont initiés par un bilan personnalisé de 2 heures (une heure avec un médecin gériatre, une heure avec un psychologue), pouvant se poursuivre par un bilan complémentaire spécifique, et/ou en atelier collectif thématique.

A l'issue du bilan, le bénéficiaire obtient des informations détaillées sur ses facteurs de risque, les moyens de les réduire et les actions personnelles à mettre en place, notamment par des actions collectives. Un compte-rendu écrit est ensuite envoyé au bénéficiaire et à son médecin traitant.

Qui est concerné?

Dès 50 ans, que vous soyez actif ou retraité, vous-même et votre conjoint pouvez bénéficier d'un bilan dans notre centre.

Comment prendre rendez-vous ?

Directement auprès de notre centre, par téléphone, courrier ou courriel, ou auprès de votre caisse de retraite complémentaire.

Combien cela coûte-t-il ?

Le coût du bilan est intégralement pris en charge par les caisses de retraite complémentaire.

** IRIPS (Institut Régional d'Information et de Prévention Santé) est l'ancien nom de notre centre.*

DES CONFÉRENCES SUR LA SANTÉ ET LA PRÉVENTION sont régulièrement organisées dans nos locaux, dans des entreprises, ou à la demande des régimes de retraite ou de collectivités territoriales.

DES ATELIERS THÉMATIQUES peuvent être prescrits à l'issue des bilans de prévention : mémoire, alimentation équilibrée, activité physique adaptée, prévention des chutes, audition, sommeil, relaxation, gestion du budget, initiation à l'informatique.

NOTRE CENTRE DE PRÉVENTION PROPOSE DES ACTIONS SPÉCIFIQUES À DESTINATION DES AIDANTS

- des bilans spécifiques pour les aidants
- des informations sur les solutions de répit, les aides financières, les aides au maintien à domicile, les aides juridiques...
- des groupes de parole
- une permanence téléphonique au 04 96 13 03 54
- dans les Bouches-du-Rhône, un partenariat avec l'association A3 (Aide aux aidants)

L'ÉQUIPE DE L'IRIPS

- des médecins
- des psychologues
- des travailleurs sociaux
- un orthophoniste spécialisé dans les problèmes d'audition
- le personnel d'accueil, administratif et technique